

AGENDA

Dimanche 7 juillet : AAE - Randonnée autour de Verberie. Rendez-vous à 8h30 place St Pierre à Baron.

Vendredi 9 et samedi 10 août : « Nuits des étoiles ». Observation du soleil et du ciel d'été à partir de 18 heures jusqu'à minuit au stade de Baron.

Vous pouvez apporter votre pique-nique et vos chaises longues.
(06 72 75 38 68).

Dimanche 1^{er} septembre : AAE - Randonnée autour de Pontarmé. Rendez-vous à 8h30 place St Pierre à Baron.

Samedi 14 septembre : forum des associations de 10h00 à 12h00 à la salle des fêtes de Baron.

ASSOCIATION BARON CULTURE

Fermeture estivale de la bibliothèque le samedi 13 juillet après la permanence.

Venez faire le plein de vos livres préférés pour les vacances !

Réouverture le mercredi 4 septembre de 17h00 à 19h00.

D'ici là, bonne lecture !

VACANCES D'ÉTÉ

DATES DE FERMETURE DES COMMERCES ET SERVICES

Bibliothèque : fermé du 14 juillet au 3 septembre inclus

Boulangerie : fermé du 5 au 28 août inclus.

Dépôt de pain à l'épicerie Roussel.

Coiffeur mixte « Chez Florence » : fermé 9 au 21 août inclus. Sera fermé du 19 septembre au 3 octobre inclus.

Épicerie - Bar Roussel : fermé tous les après-midis du 19 au 31 août inclus.

Pharmacie : fermé du 5 au 17 août inclus. Horaires d'été du 19 au 31 août inclus : lundi 15h00-19h00, mardi à vendredi 9h00-12h00 / 15h00-19h00, samedi 9h00-12h00.

Restaurant l'Hirondelle : ouvert tout l'été.

AVIS DE DÉCÈS

M. CHICOISNE, ancien conseiller municipal, décédé le 18 mai 2024 à Soissons.

L'ECHO DE BARON Juillet/Août 2024



www.mairiedebaron.fr

Du 1^{er} juillet au 31 août, la mairie et l'agence postale seront fermées les samedis. Fermeture de l'agence postale du 12 au 31 août.

Jours	Mairie 03 44 54 20 55	Agence Postale 03 44 21 04 34
Lundi	9 h 00 à 12 h 00	
Mardi	9 h 00 à 12 h 00	
Mercredi	Fermé	
Jeudi	9 h 00 à 12 h 00	
Vendredi	9 h 00 à 12 h 00	
Samedi	9 h 00 à 12 h 00	

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les élections législatives auront lieu le **30 juin** pour le premier tour et le **7 juillet** pour le second tour.

Le bureau de vote de Baron sera ouvert de 8 heures à 18 heures durant ces élections.

RENTRÉE DES CLASSES lundi 2 septembre 2024

Les horaires de cours restent les mêmes que l'année passée. Les horaires de car seront mis en ligne sur oise-mobilite.fr.

Le service de cantine à Versigny ainsi que le périscolaire à Baron fonctionnent avec une participation des familles selon le barème C.A.F.

L'ILEP organisera une session d'inscriptions pour le périscolaire à l'école de Baron le :

**MERCREDI 28 AOÛT
De 14h00 à 17h00**

Les familles peuvent également s'inscrire directement sur :

acm.baron@ilep-picardie.com
ou 03 44 60 17 04

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 24 JUIN 2024

Étaient présents : Anne-Sophie SICARD, Brice de la BÉDOYÈRE, Julien BOCQUILLON, Simone BRETON, Thierry BUTTIAUX, Frédéric DOURLLEN, Laurence LECERF, Jérôme MIROUX, Laetitia POGUET, Émilie TOULEMONDE, Annick UDA

Étaient excusés : L. DI PIZIO (pouvoir à J. BOCQUILLON), D. PAULIC (pouvoir à F. DOURLLEN), D. PORAS (pouvoir à B de la BÉDOYÈRE), C. ROSIERS (pouvoir à L. LECERF).

Le procès-verbal du dernier Conseil municipal a été approuvé.

La podologue, installée dans une partie de l'ancien presbytère, demande une révision de son loyer de 185,47 € à 102,59 € compte tenu du fait qu'elle ne peut plus utiliser l'ancienne cuisine.

Le Conseil approuve la révision de ce loyer.

La mairie n'ayant pas retrouvé de repreneur pour la boucherie, ce local sera loué à un traiteur qui prendra en charge 7470 € de travaux d'aménagement. En contrepartie, il sera exonéré de trois mois de loyer.

La gestion de l'accueil périscolaire et de la cantine confiée à l'ILEP en délégation de service public se termine le 31 décembre 2024.

Le Conseil décide d'engager une nouvelle procédure de mise en concurrence du contrat de délégation de service public avec effet au 1^{er} janvier 2025.

Le contrat signé avec le Sté JARDIN DECOR pour l'entretien de nos espaces verts se termine. Le Conseil décide de renouveler ce contrat pour un montant de 25 088 € et autorise le maire à signer ledit contrat.

Suite à l'enquête publique concernant la désaffectation de deux chemins ruraux (dits « de Ducy » et « n°4 »), le commissaire enquêteur a émis un avis favorable.

Le Conseil confirme la désaffectation d'une partie de ces deux chemins (parcelles ZE25 et 26) et autorise le maire à signer l'acte d'acquisition des chemins de substitution (parcelles ZE 18, 21 et 23).

Le Conseil autorise le maire à signer une convention avec le Département pour les travaux à réaliser sur la RD 100 et la RD 300.

Des travaux d'entretien de la toiture de l'église étant nécessaires, le Conseil approuve le devis de la société Révolution Drone d'un montant de 10 514 €.

Fin de séance à 20H50.

COURSES CYCLISTES

- « Les Boucles de l'Oise Junior »
- « Les Boucles de l'Oise Féminines »

Une étape de ces tours passera à Baron.

le vendredi 16 août en provenance de > Borest vers Ducy entre 15h00 et 15h45, et de > Montagny vers Ducy entre 16h00 et 16h45.

le samedi 17 août en provenance de > Montagny vers Ducy entre 14h00 et 16h35.

Inscription obligatoire aux transports scolaires pour la rentrée de septembre 2024

Afin de bénéficier de la prise en charge des transports scolaires, **tous les élèves** doivent formuler, **avant la rentrée**, une demande

d'inscription en se connectant sur : *oise-mobilite.fr*

Vous avez la possibilité de vous créer une alerte sur ce site afin d'obtenir des informations sur l'état de la circulation des cars

CENTRE AQUATIQUE DU VALOIS

Entre le 1^{er} juillet et le 2 août 2024, la C.C.P.V. vous propose de vous emmener gratuitement en bus au centre aquatique de Crépy-en-Valois. Toutes les informations pratiques se trouvent dans les actualités du site de la commune *www.mairiedebaron.fr*

« Pass Sports Citoyen » pour les moins de 18 ans : c'est le moment de s'inscrire sur :

<https://www.oise.fr/les-pass-citoyens-du-conseil-departemental-de-loise/le-passsports-citoyen>

INFORMATION DU COMITÉ DES FÊTES

La fête de Baron n'ayant pas lieu, la distribution des brioches s'effectuera en septembre